

Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan

Autor(en): **Du Camfranc, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 165

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

NOTES & REMARQUES

DE

Charles-Auguste-Nicolas BERBIER
de Courfaiivre

Sur la Révolution dans le Mont-Terrible
(1793-1796)

(Suite.)

Tout citoyen peut aller s'établir où bon lui semble, et il devient bourgeois et est traité comme tel : c'est la loi qui le veut ainsi.

Hier, le 18 d'août on a entendu de nouveau tirer le canon sur le Rhin.

Le 16 on avait pris un noble dans le pays d'Ajoie, qui se dirigeait vers la frontière pour émigrer en Suisse : le prisonnier a été conduit par les gendarmes jusque devant la ville de Delémont. Là, il a prié les deux gendarmes de lui détacher les mains, ce qu'on lui a accordé, et quand on est arrivé devant cette petite maison devant la ville, il a sauté dans le fossé. Les gendarmes l'ont rattrapé dans la rivière, mais il a pu les renverser dans l'eau, de telle sorte que les bottes des gendarmes s'étant remplies d'eau, le noble leur a échappé, et s'en est couru sur le territoire de la Prévôté, et il a été ainsi quitte de la guillotine, car les gendarmes ne pouvaient le poursuivre vu que leurs bottes étaient remplies d'eau.

Le 18 même mois, la contagion s'est trouvée affectée à Vermes, de même qu'au Noirmont et aux Piquerez.

Le 14 on a commencé à faucher les regains ; pour la moisson, on la croyait très bonne et on a été très bien trompé, car on perd passé la

moitié des gerbes : il est défendu de dire que les blés ne sont pas bons, comme aussi de dire qu'ils ne rendent guère, sous peine d'être emprisonné.

Le 24 août la municipalité a reçu les ordres pour nommer un homme pour marier, tenir le registre mortuaire et des naissances. C'est Georges Citerlet qui a été nommé : on l'appellera l'officier public.

Le 27 on a bâti une petite maison dans le *Faigre en Cortis* pour y mettre les bêtes attaquées de la contagion, et cela par les ordres du vétérinaire français Bartelode.

Le 19 on a tué à la boucherie de Delémont un bœuf attaqué de la contagion.

Le 31 qui étaient un dimanche, on fait aller travailler à la corvée des chemins les gens de Delémont ; mais les jours de décade, il est défendu de travailler et de faire travailler.

Celui qui sort des limites de la république française sans passe-port pendant quatre heures, est porté sur la liste des émigrés s'il vient à être connu.

Le citoyen Rengguer est revenu se faire prendre à Saignelégier le 23 août.

A l'hôpital de Porrentruy il y meurt jusqu'à 10 et 12 volontaires nationaux par jour : à Delémont la mortalité est de 6 à 7 journalièrement.

Le 3 septembre, un gendarme est venu à Courfaiivre requérir tous ceux qui savaient un peu travailler sur le bois, et il les fait aller avec lui à Delémont pour confectionner des bois de lit. La loi dit qu'il faut pour cela tout du toyer (pin gras).

La municipalité a fait le recensement des blés, pour l'envoyer au district : elle a trouvé qu'il fallait cent gerbes pour faire douze penaux (boisseaux) d'époutet.

Le 7 septembre qui était un dimanche les

s'est subitement apaisée, a complètement disparu, et je me suis mise à parler.

La docteur, une célébrité médicale, mais incroyante, continuait de la regarder de plus en plus étonné.

Elait-ce donc là cette malade qui, si longtemps, était demeurée muette, ne pouvant se faire comprendre que par des gestes, ou bien en écrivant sur un album ? Et la voix lui était revenue dès la première immersion dans la source ! Elait-ce donc cette même grande artiste qu'il avait vue comme anéantie par le chagrin, toujours affaissée sous le poids des déchirants regrets de son admirable voix perdue ? Elle était à peine reconnaissable ; son visage, même encore le matin plus pâle que la cire, avait retrouvé son ancien éclat. Comme autrefois, elle se tenait droite, élancée, non plus prête à paraître triomphante sur une scène, mais à courir, brûlée de zèle, au service du Seigneur. Ses grands yeux expressifs étincelaient ; toute une joie de vivre y brillait, de vivre pour faire,

charpentiers de Courfaiivre sont revenus au village pour travailler à la maison et fabriquer des bois de lit et le lendemain qui était jour de fête de la Notre-Dame, on les a obligés de travailler, et la municipalité a été obligée de mettre en requisition la scie pour faire des planches ces deux jours.

Nos charpentiers et menuisiers sont obligés de fabriquer chacun cinq lits par décade.

Dans le courant d'août il est sauté un magasin de poudre à Paris, qui a tué environ 15 cents personnes.

Le 8 septembre la municipalité s'est rendue dans toutes les maisons du village pour prendre note de toute la laine qu'on a des brebis : on a ordre d'envoyer la liste au district.

La municipalité a aussi reçu du département un ordre portant qu'on devrait donner le huitième cochon à la nation.

Le 14 septembre on a reçu les ordres du district de Delémont qui prescrivent de faire battre le blé sans retard et de le conduire au plus tôt à Delémont. Ceux qui n'en auraient pas assez en donneront aussi bien que ceux qui en ont de reste.

Jamais on a vu les bestiaux si cher que cette année : on les paye jusqu'à quinze et seize louis. Il y en a qui vendent le cheval et son poulain jusqu'à quarante et même cinquante louis ; une paire de bœufs qu'on aurait achetée l'année dernière, on pourrait la revendre cette année jusqu'à vingt cinq et trente louis ; les bœufs gras se vendent de quarante à cinquante louis et tout en numéraire ; les veaux de l'année valent trois louis et trois louis et demi ; les veaux de quinze jours, on les vend un louis et trois écus aussi. La contagion est à Porrentruy.

de toute son existence, une passionnée action de grâces.

Et le docteur murmurait en lui-même :

— Sont-elles étranges, toutes ces soudaines guérisons survenues à Lourdes ? La science ne peut statuer, elle n'a qu'à s'incliner et à s'avouer impuissante.

Et le médecin, tout rêveur, cherchait vainement par les moyens humains, à sonder, l'énigme.

Marie-Alice voulait retourner à la Grotte. La Vierge de l'apparition l'attirait comme attire l'aimant ; elle ne pouvait se décider à cesser son action de grâces ; son âme débordait d'amour et de reconnaissance, et quand la miraculeuse apparut de nouveau sur l'Esplanade, elle fut acclamée par la foule immense.

— Voilà celle que la Vierge a guérie... Merci, Marie ! Gloire à Notre-Dame !... O Vierge puissante, soyez bénie !

La foule exultait d'enthousiasme ; c'étaient, sortant du cœur de tout ces pèlerins pleins de

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 64

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Elle venait d'entrer au bureau des constatations, où un habile médecin, qui longtemps l'avait soignée à Paris, la regardait avec surprise. Elle lui souriait, et elle ne se lassait pas de lui répéter d'une voix claire et distincte :

— Mais je suis guérie, docteur, je suis guérie ; je n'y comprends rien, car on ne comprend pas un miracle. Un froid de glace me saisissait dans la piscine, me prenait à la gorge. Oh ! j'ai souffert, souffert, tous mes nerfs se tordaient véritablement ; et puis la souffrance

LES TANNERIES

de peau humaine

Quand on descend dans les bas-fonds de l'histoire de la Révolution, on y trouve, à profusion, des faits monstrueux, écœurants et qui montrent jusqu'à quel point de dégradation et d'abrutissement l'homme peut arriver lorsqu'il a proscrit de son âme toute croyance, toute idée de morale, tout respect pour ce qu'il a de plus respectable. C'est un de ces tristes faits, humiliants pour l'humanité, que nous avons à examiner ici.

Est-il vrai, qu'en France, pendant la Révolution, il ait existé des tanneries de peau humaine ?

Déjà, il y a longtemps, un écrivain estimé, Georges Duval, dans un ouvrage intitulé *Souvenirs de la Terreur*, signala le fait et l'affirma énergiquement. Mais il oublia une chose bien importante : c'était de fournir la preuve de son assertion. Celle-ci parut tellement invraisemblable que les journalistes rirent au nez de l'auteur, disant que ses fameuses tanneries n'avaient existé qu'en rêve et n'étaient que le résultat d'un affreux cauchemar.

Un jour, Charles Nodier ayant rencontré Duval lui dit : « J'ai vu avec un vif intérêt vos *Souvenirs de la Terreur*; mais, avouez-moi cher Duval, que vos tanneries de peau humaine sont uniquement le produit de votre propre *terreur*. »

Le mot fut répété dans la presse, avec assai-sonnement de douces gouailleries, et beaucoup de gens se rangèrent à l'avis de Charles Nodier.

Mais ce n'est pas avec des plaisanteries que l'on écrit l'histoire. Les raiileurs ont à compter, comme dans ce cas, avec les infatigables chercheurs qui, souvent, ont la bonne fortune de faire jaillir la lumière, en mettant la main sur quelque respectable et officielle paperasse, à laquelle il n'est pas permis d'opposer un démenti.

Prouver qu'au moins une tannerie de peau humaine a fonctionné en France, pendant la Révolution, nous sera très facile, comme vous allez le voir.

Mais, croyez-vous donc, comme Charles Nodier, que cette ignoble industrie soit une chose invraisemblable, impossible, quand on sait, preuves en mains, que des hommes, de la Révolution ont poussé l'imagination de l'horrible bien plus loin encore. N'est-il pas vrai, en effet, que, dans le compte-rendu d'une séance des Jacobins, à Paris, un démagogue, un sans-culotte du meilleur crû, osa faire la proposition « de saler ou mariner les chairs des suppliciés, qui seraient reconnues saines et potables (sic), afin que les aristocrates pussent devenir utile à quelque chose, du moins après leur mort. »

Malheureusement je n'ai pu découvrir le nom de l'immonde personnage qui fit cette motion de cannibale. Avec quel plaisir j'aurais cloué au pilori de l'histoire, comme autrefois on clouait les chauves-souris et les hiboux aux portes des habitations !

La proposition fut-elle adoptée et mise à exécution ? On aime à croire, pour l'honneur de l'humanité, qu'elle resta enterrée dans les cartons. Mais ne démontre-t-elle pas, qu'après l'émission d'une pareille idée, digne des peuplades les plus féroces, on pouvait bien en venir, sans le moindre scrupule, à faire entrer la peau humaine dans l'industrie et le commerce. Il est évident, en effet, que la pensée de faire, des Français une nation d'anthropophages, est d'un goût bien supérieur au fait qui nous occupe et

Le 21 septembre la municipalité a fait une gabelle de 3 s. par tête de bœuf, enfin, de toutes les bêtes rouges, et on a envoyé un homme à So-leure pour chercher des remèdes.

On dit que la commune de Courfairve est imposée de 3 mille quintaux de foin à livrer à la nation.

Quand on a été réuni à la France, on a tout abimé les armoiries du prince dans tout le pays, comme il ont fait en France des fleurs de lys. On a brûlé et détruit dans toute la France les statues et les tableaux.

Le 12 septembre, la municipalité a reçu un décret que fixe à toutes les personnes absentes du territoire de la République, un délai de vingt jours pour revenir, faute de quoi elles seront considérées comme émigrées.

Il est défendu à tout citoyen de vendre en secret du froment, et si quelqu'un venait à en être convaincu, on lui confisquerait tout son blé. Si quelqu'un a du blé à vendre, il est obligé de le conduire à Delémont.

Le 28 même mois, la municipalité a reçu un décret par lequel la Convention nationale recommande à tous les bons citoyens de donner quelque chose pour la construction d'un vaisseau qu'on appellera le *Vengeur* contre les Anglais. On réclame de tout les bons citoyens des dons patriotiques pour pouvoir construire ce vaisseau.

Le 2 octobre la Convention nationale a fait distribuer à tous les volontaires, une paire de sabots afin de ménager leurs souliers.

Le 6, le conseil de Courfairve a reçu de la Convention nationale de Paris un décret d'après lequel la Convention assure qu'elle accordera des dédommagements aux citoyens qui éprouveraient quelque malheur, soit incendie ou autres accidents.

(A suivre.)

Bilan géographique de l'année 1900 et du XIX^e siècle

(Suite et fin.)

Outre les îles Philippines, dont la principale est Luçon, chef-lieu Manille, les Etats-Unis possèdent en Océanie les îles *Hawaï*, annexées en 1897 ; l'île *Guam*, l'une des Mariannes, placée comme les précédentes dans la direction que suivra probablement bientôt un câble sous-marin reliant l'Amérique à l'Asie ; en plus, l'île *Tutuila*, l'une des Samoa, résultant d'un par-

foi, des cris de gratitude infinie, des accents inoubliables.

Marie-Alice et son fils unissaient leurs prières à celles de la multitude ; et puis la grande artiste guérie arriva à la Grotte, tomba de nouveau à genoux aux pieds de la Vierge miséricordieuse et puissante.

Le soir était venu, et, peu à peu, la foule se dispersait ; le calme et la paix emplissaient le sanctuaire. Il n'y avait plus de multitude tumultueuse comme une houle d'océan ; plus de longues processions avec des défilés de bannières, mais, seulement, quelques âmes plongées dans la plénitude du recueillement. Aux cantiques avaient succédé un silence inouï. Dans l'air, il restait une odeur d'encens et de cire. Les cierges s'étaient en partie éteints, cependant une auréole de flammes entourait encore la Vierge ; on eût dit une couronne d'étoiles brillant dans l'obscurité.

(La suite prochainement.)

tage, en 1900, avec l'Angleterre et l'Allemagne.

L'Océanie portugaise ne se compose plus que d'une partie de l'île Timor, avec 300.000 habitants, et un commerce de 15 millions.

L'Océanie allemande est formée de la partie Nord-Est de la Nouvelle-Guinée, des archipels Bismarck, Marshall, Carolines, Mariannes et Samoa, avec une population de 500.000 indigènes, et faisant un commerce de 25 millions.

Enfin, l'Océanie française est composée de la Nouvelle-Calédonie, peuplée de noirs et d'Européens, des îles Wallis, Marquises, Taïti ou de la Société, et des milliers d'îles Basses ou Touamoutou, dispersées dans la Polynésie ; avec une population totale de 100.000 habitants, non compris les Nouvelles-Hébrides, possédées par indivis avec l'Angleterre. Le commerce général, qui est de 25 millions, pourra augmenter, surtout par l'exploitation régulière des mines de la Nouvelle-Calédonie.

En résumé, dans ce partage très inégal de l'Océanie, la France a pour elle la partie orientale, l'Allemagne la partie centrale, l'Angleterre la partie sud-occidentale — la plus vaste — la plus peuplée, — et les Etats-Unis la partie septentrionale.

Récapitulation

Résumons tout au moins la situation ethnographique et politique.

Nous avons vu que les parties du monde ont augmenté considérablement leur population de 1800 à 1900. L'Afrique seule est restée à peu près stationnaire avec 130 millions d'habitants. L'Asie a passé de 500 millions à 820 millions. L'Europe — de 200 — à 393 —
L'Océanie — de 20 — à 48 —
L'Amérique — de 35 — à 145 —

Soit, actuellement, en tout, 1 milliard 1/2 d'habitants.

Ainsi, le monde a presque doublé sa population pendant le siècle qui finit. En sera-t-il de même pendant le siècle, qui commence ? Du moins, peut-on présumer que le nombre des habitants atteindra 2 milliards et 1/2 en l'an 2000, car le sol, mieux cultivé, sera certainement en état de les nourrir.

D'autre part, si, aux 400 millions d'Européens, nous joignons les 100 millions d'individus de même race peuplant aujourd'hui l'Amérique et l'Australie, nous trouvons sur le globe 500 millions de blancs contre 1000 millions de jaunes, de noirs, de bruns, de rouges, plus ou moins purs.

Ce n'est pas tout. De ce milliard de non-Européens, si l'on retranche les Japonais, les Chinois, les Persans, les Turcs, les Marocains et quelques autres peuples dont la situation politique peut être encore considérée comme indépendante, tout le reste, c'est-à-dire 550 millions d'Africains, d'Asiatiques et d'Océaniens, sont, dans les colonies, sous la domination plus ou moins étroite des Européens, dont la puissance s'étend ainsi sur plus de la moitié de la superficie du globe et sur les deux tiers de ses habitants !

Quelle a pu être la cause, quelle peut être la raison de cette force d'expansion et de domination de la race blanche européenne, si ce n'est sa civilisation basée sur le christianisme et la mission que le Christ lui a donnée de travailler à la régénération des autres races restées jusqu'ici infidèles, afin que « l'Evangile soit prêché à tous les peuples de la terre » ?

C'est ce que dira mieux encore le siècle qui commence et dont nous saluons l'aurore avec espoir.

FR. ALEXIS M.-G.

des Ecoles chrétiennes.